

L'Imprimerie à l'école
Bar. sur Loup

Circulaire aux adhérents n° 4

Modification à la liste du bulletin n° 7:

Retrancher: Grimas de Villeurbanne, qui ne peut plus imprimer pour l'instant; Chochon qui ne paraît pas vouloir échanger. et Berberat (Suise) qui ne donne plus de ses nouvelles.

Ajouter: Maurel à Valensole Hautes-Alpes
A. Dijon, Scionzer H^{te} Savoie

L. Schouler, Le Petit Betheny Reims (Marne)
Carayon, S^t Jean d'Illac (Gironde)

Le nombre d'adhérents augmente sans cesse, il faut nécessairement organiser 1^o le travail de la Gerbe
2^o les échanges bi-mensuels

1^o La Gerbe - A partir du n° prochain: Daniel à Trégunc S^t Philibert assurera la reliure de la 2^e série (CE et P)
Alziary à Bras Sar fera la reliure de la 1^{ère} série (CM, CS) Il faut donc que nous nous occupions de désigner les camarades qui doivent envoyer leur collaboration à l'un ou à l'autre des relieurs.

2^o Les échanges bimensuels. Le nombre d'exemplaires à envoyer pour échange ne peut pas augmenter indéfiniment. Il se peut que quelques écoles à classe unique ou des C.M. trouvent le chiffre de 30 ou 40 nullement exagéré; mais, dans les petites classes comme la miennre, cela devient impossible. Il y a d'ailleurs à cette pratique un inconvénient grave: nous ne pouvons pas tirer de cet échange le maximum d'avantages.

Il nous faut donc trouver une organisation suffisamment souple pour permettre, d'une part, aux anciens adhérents de faire l'échange qu'ils désirent; d'autre part, aux nouveaux venus d'être aidés et encouragés en attendant d'obtenir le maximum de l'imprimerie. Voici ce que je propose:

Les adhérents sont répartis en équipes de 12 classes, de niveau à peu près identique, et situées de telle sorte qu'elles puissent permettre un enseignement convenable. En principe les classes ne collaboreront que dans leur équipe (échanges bimensuels et collaboration à la Gerbe (1 série par équipe))

Les écoles à plusieurs cours pourront faire partie à la fois de 2 ou 3 équipes à leur gré. Elles auront ainsi un plus grand nb. de correspondants (selon leur vœu.)

En dehors de cette réglementation globale, chaque école pourra, par correspondance particulière, se mettre en rapport avec d'autres classes.

Les équipes sont constituées pour une année. Les nouveaux venus seront agrégés à une équipe en attendant de pouvoir former ensemble une nouvelle équipe.

Li-dessous une proposition pour la constitution de 2 équipes, en attendant la constitution prochaine d'une 3^{ème} équipe.

1^{ère} équipe (E.-C.P) Freinet, Bouchard, Daniel, Wullens, M^{me} Faure, M^{me} Pichot, Le Bris, Aicard, - classes uniques :
Jayot, M^{me} Sager-Bruno, Voirin, Boyau, Coutelle, Subra, Ballon, M^{me} Cornec, M^{me} Garmy.

2^{ème} équipe - Bordes, Alziary, Jayot, Ballon, Nové, Lallemand, Serour, M^{me} Sager-Bruno, Hoffmann, Subra Voirin
Coutelle, Spinchi, Branel, Faure, Delanoue, Paul George, Brunet, Pichot, Claudin, Dumand, Cornec, Maurel Deyon, Maignan-
Schouler, Cararon

La liaison entre les équipes sera maintenue par le bulletin et la gerbe dont chaque école recevra toutes les séries.
Cette organisation est absolument urgente, surtout pour nos petites classes. A tous de m'envoyer au plus tôt toute
critiques et suggestions utiles afin de mettre debout le projet définitif à publier dans le bulletin.

La gerbe. Ceux qui n'ont plus de papier vont en recevoir incessamment. Préparer la prochaine collabora-
tion pour le 15 décembre au plus tard, afin de sortir la gerbe pour les vacances de Noël. Après décision
concernant les équipes une circulaire donnera toutes les indications pour les envois.

- Chercher des annonces pour le bulletin : 200 fr la page, 120 fr le $\frac{1}{2}$ et 65 fr le $\frac{1}{4}$ pour 10 insertions

Fraternellement
C. Freinet

Photocopie par Seroux à Beuvillotte

Liste soumise à Freinet (27-11-27) pour échanges
bi-mensuels: Bar-d.-Loup - Saily - Somain - Cor-
belin - Eregune - Bruxelles - Soussé.

(Je fais la proposition à tous ces collègues le 27.11.27)

L'Imprimerie à l'école -
Bar-sur-Seine (A.M.)

Circulaire N° 5 - 5 décembre 1927

31

Équipes. - Les lettres reçues me montrent la nécessité de la constitution des équipes. On m'a même demandé de procéder immédiatement à la constitution d'une 3^e équipe. C'est ce que j'ai fait.

Voici les trois équipes :

1^{re} équipe : (CP et CE) 1- Frenet; 2- Bouchard (Lyon); 3- Daniel (Érigunc); 4- M^{me} Faure (Corbelin); 5- Le Gicis (Davulac); 6- M^{me} Pichot (Lutz en Dunois); 7- Chéry (Desertines); 8- M^{me} Garmy (Sentenac); 9- M^{me} Boyau (Lamblandes); 10- Mullens (Semain); 11- M^{me} Comec (Davulac)

2^e équipe : (C.M. au école à classe unique) ; 1- Bordes (S^t Aubin); 2- Alziary (Bras); 3- Jayot (Sailly); 4- M^{me} Pellotier (Leroux / Neuvillette); 5- Brunet (Léris); 6- M^{me} Sagier-Brunet (S^t Marguerite); 7- Sallemand (Linchamps); 8- Picard (Le Cimet); 9- Boyau (Lamblandes); 10- Claudin (Merecourt); 11- Maurel (Valemeule)

Promoteur : Spinelli (Menton) Déjean (Sciongre)

3^e équipe : (C.M. et C.U.) 1- Hoffmann (Bourrières); 2- Suba (Antias); 3- Loutelle (Chemire); 4- Vein (Chemire); 5- Delanoue (Chateaufort); 6- Paul George (Charbonniers); 7- Ballon (Pont de Ruan); 8- Faure (Corbelin); 9- Pichot (Lutz en Dunois); 10- Dumand (Bar-sur-Arly); 11- Schouler (Bethery); 12- Baril (Menton); - Promoteur : Comec (Davulac); Carayon (S^t Jean d'Illac)

Sauf modifications accidentelles ces équipes sont organisées pour l'année. Vous pouvez donc organiser le travail en conséquence.

En principe : l'échange bimensuel est obligatoire avec toutes les écoles de la série, sans autre avis, ni demande de correspondance.

Chaque école est libre ensuite d'avoir tous les correspondants supplémentaires qu'elle desire et avec lesquels elle s'entendra par lettre particulière. Personnellement, par exemple, nous continuerons l'échange avec Bras, Sailly, Le Cimet que nos élèves connaissent.

Mais je vous prie de vous conformer tous à la loi de l'équipe : échange régulier avec tous les coéquipiers. Il ne peut y avoir d'organisation sans ce minimum de discipline.

Je serais heureux si tous les adhérents continuaient à me faire personnellement et sans obligation d'échange, le service de leurs journaux bimensuels. Cela me permettra de me tenir parfaitement en contact avec vous tous et de vous rendre encore ultérieurement quelques services. Cela remplace d'ailleurs souvent les lettres, et cela m'est indispensable.

La Gerbe : 1^{re} série (CP et CE que nous intitulerons 1^{re} série). Tous les membres de la 1^{re} équipe envoient leur collaboration à Daniel à Érigunc S^t Philibert - Finsteire. Comme la collaboration à cette série risque de n'être pas très abondante, il serait bon que les C.U. qui ont fait un texte convenant au CE envoient leur collaboration à Daniel. À l'avenir ces écoles sont priées de

ne faire collaborer qu'un cours chaque mois; elles pourront faire alterner l'envoi pour l'une ou l'autre série.

Série CM (qui sera la 2^e série) Il n'a pas été prévu de 3^e série. La 2^e et la 3^e équipe envoient leur collaboration à Clziary à Bras Tat. Nous verrons le mois prochain si une 3^e série est nécessaire.

Prière de se conformer strictement à ces instructions, tout envoi mal dirigé nécessitant une dépense supplémentaire pour la réexpédition.

Expédier les feuilles le 15 décembre au plus tard. Les deux camarades commenceront le brochage le 20 décembre afin de vous faire parvenir les Gerbes avant la Noël. Tout envoi parvenu après le 20 restera donc pour le mois prochain.

Ne pas plier les feuilles; éviter toute déformation qui rend le brochage plus difficile.
Espère que nous voilà maintenant organisés pour l'année et que nous allons faire de l'excellent travail

Fraternellement

C. Fremet

— Votre camarade Maurice Wullens lance une souscription pour offrir un matériel d'imprimerie aux jeunes élèves de l'Avenir Social. Ces petits orphelins, placés sous le contrôle des syndicats, sont instruits et éduqués par une camarade dévouée, Jeanne Favonnel. Ceux qui ont assisté au Congrès de Tours ont pu se rendre compte de leurs travaux, très intéressants. — Il y aurait grand avantage à se mettre, par l'échange d'imprimés, en relations avec leurs jeunes camarades de partout.

adresser les fonds à Maurice Wullens, 4 rue Descartes, Paris V^e (c-c 380-70 Paris)
Les versements seront publiés dans le cahier de janvier des Humbles qui sera envoyé à chaque souscripteur.

(insérée à la demande de Wullens — polyécrite par Ferroux — Beunillette - as - Charnie - Saône)

L'Imprimerie à l'École
Bar-sur-Loup (A.M)

Circulaire N° 6

35

Maintenant que nos services scolaires sont à peu près organisés, il nous faut passer à l'organisation de l'entraide effective au sein de la coopérative.

D'abord, il faudra bientôt penser à la constitution légale de notre coopérative. Cela est assez délicat, et j'hésite aussi à cause des huit ou neuf cents francs que coûte cette constitution. En attendant ceux qui sont un peu initiés à la marche des coopératives peuvent m'adresser leurs suggestions sur les modalités de cette constitution. Nous nous déciderons dès que nous le pourrons. Nous n'en sommes pas à une action extra-légale près.

Autre chose - et bien plus importante - est l'organisation effective de l'entraide. Nous sommes sur la bonne voie. Daniel à la trésorerie - Leroux s'occupe du papier, d'autres encore m'ont offert leurs services.

Nous ne sommes pas satisfaits du tout de Anup. Il apporte, à certaines périodes, un retard inacceptable à nos livraisons. De plus, il vend cher, je crois.

Je viens de lui écrire pour lui demander la remise de depositaire, soit 30%, en lui faisant connaître que nous désirons mieux organiser nos services. S'il consent cette remise, quelques camarades pourraient par exemple accepter le dépôt: qui de rouleaux, qui de caractères, etc... Ainsi nous serions toujours sûrs d'être servis.

Et même, le camarade chargé des rouleaux pourraient chercher les meilleurs prix pour la meilleure qualité. De même pour les caractères, nous pourrions prévoir des polices intéressantes. Déjà s'occupe des composteurs et nous trouvera peut-être quelque chose de bien marché. Il nous faut même prévoir la fabrication en série de presses d'un modèle que nous présenterons. Camarades situés dans de bons centres de menuiserie faites-vous connaître.

Leroux s'occupe activement des duplicateurs pour écoles.

Il n'est pas nécessaire pour nous de centraliser tout le matériel. Une livraison peut bien être faite par 3 ou 4 camarades (presse, composteurs, caractères, rouleaux, papier) cela fera peut-être quelques frais de transports de plus, mais nous économiserons certainement sur les prix de revient et sur la maintenance. Je ne vois nul inconvénient à donner une remise - à fixer - à la coopérative scolaire qui travaillerait à un service. Les camarades devront être naturellement indemnisés de tous leurs frais

Ne voyez là rien encore de définitif. Il nous faut aller lentement en ces choses qui demandent notamment des fonds importants. Mais il ya certainement beaucoup à faire en ce sens: il faut nous préparer. Ceux qui voient dans leur région quelque possibilité sont priés de se faire connaître.

Nous ne parlons pas, pour l'instant, de cela dans le bulletin. Il faut ménager nos fournisseurs actuels. Mais nous ferons notre possible dans le sens indiqué ci-dessus. Je sais que vous serez nombreux à m'aider.

- Je vous expédie à ce jour un ex. de l'Extrait: Les deux Petits Retanneus. Chacun peut certainement en vendre quelques exemplaires à des élèves. Je vous prie de faire l'effort

D'après mes comptes, on me doit, encore, pour le premier Extrait (Petit garçon dans la montagne): Delamare: 15^{fr}
Bordes: 20^{fr} - Voirin: 10^{fr} - Boucharde: 25^{fr} (sauf encre)

D'autres camarades ne m'en ont pas commandé

Ne manquez pas de me payer car je vous assure que j'en suis difficilement.

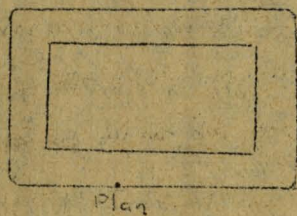
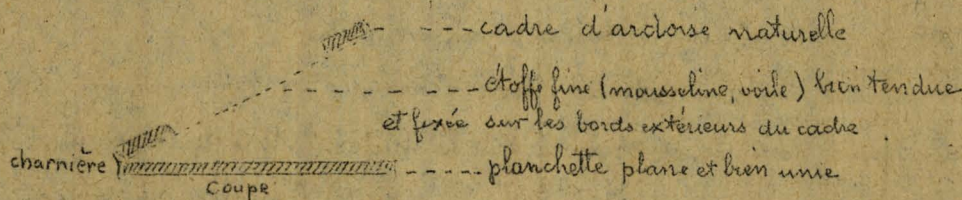
- Je joins à mon envoi un spécimen gratuit de notre contreplaque. Je pourrai en fournir des plaques semblables à 0^{fr} 25 l'une port compris - ce qui est insignifiant. Pour des plaques de plus grandes dimensions, spécifier - Mais l'emballage de grandes planches est difficile. Pour les autres voir renseignements de Corbelle.

- Faites des abonnés au Bulletin si vous voulez que nous puissions le faire paraître régulièrement
Fraternellement,

C. Freinet.

- A partir de ce jour Curup échange les composteurs usagés ou fonctionnant mal contre des composteurs neufs. Les camarades n'ont qu'à signaler directement à Curup le nombre et le corps des composteurs à échanger en joignant à la lettre 0^{fr} 25 par composteur pour frais de poste. Après réception, ils renverront les composteurs usagés.

Petit duplicateur pour école (construction d'un cadre)



(Le rouleau de la presse convient parfaitement, mais il est presque impossible de se passer de la lime et du poinçon. Les prix de ces articles seront donnés prochainement.)

Supplément au bulletin
mensuel n° 11
Circulaire n° 8

39
L'Imprimerie à l'École
coopérative d'entraide Pédagogique
Bulletin mensuel; abonnement 10^{fr} par an

C. Frenet, Bar-sur-Seup - Affix 116^{mes}

Ma proposition de constitution effective de notre coopérative a été accueillie avec enthousiasme. Il faut donc passer à la réalisation.

1°) L'organisation coopérative de nos services. - A partir de ce jour Linup n'est plus notre fournisseur exclusif. Nous lui achèterons ce que nous trouverons avantageux. Mais il est de votre intérêt de ne plus lui passer de commande que par mon intermédiaire, en attendant de plus amples renseignements que nous donnerons au plus tôt.

- Par l'intermédiaire de Dijon (Scionzier), j'ai commandé 800 composteurs à 1^{fr} 10 l'un (corps 9, 11 et 12) - Nous pouvons les livrer sans doute à 1^{fr} 50 ou 1^{fr} 75.

- Je suis en pourparlers avec diverses fonderies de caractères. Je suis déjà en mesure de faire livrer des polices mieux fournies que celles de Linup pour un prix bien inférieur. De même pour les casses, filets, pinces, etc...

- D'autre part j'ai conçu un nouveau modèle de presse pour tous usages scolaires, dont je pense donner la description dans le bulletin à venir. J'en ai fait commencer provisoirement la fabrication en attendant que Bordes puisse s'en charger.

- S. Garmy nous a donné l'adresse d'un fabricant qui nous cédera pour un prix très raisonnable une reliure mobile remplaçant avantageusement nos boulons.

L'organisation n'est pas certes parfaite, mais nous pouvons cependant marcher. Pour l'instant faites donc passer par moi toutes les commandes.

2°) L'organisation financière. - Mais naturellement, toutes ces commandes de grosses provisions de matériel, nécessitent des avances. Vous les avez promises d'enthousiasme. Nous avons donc marché carrément, persuadés que vous verseriez votre apport à notre premier appel.

Je n'ai pas encore dressé le projet de statut mais j'ai pensé qu'il nous faut mettre des actions individuelles les moins fortes possible, afin que chacun puisse les verser. J'ai pensé qu'un versement de 25 fr conviendrait pour adhérer à la coopé.

Certainement pour partir cela ne nous suffit pas surtout que ces 25^{fr} ont été versés par la plupart d'entre vous.

Mais nous pourrions mettre des actions supplémentaires passibles d'un intérêt de 5%. Je demande à tous les camarades qui me l'ont promis de verser le plus tôt possible 1, 2, 3 actions supplémentaires, soit 25, 50 ou 75^{fr} à Daniel par chèque en spécifiant: action Coopé.

Nous allons travailler à la constitution légale et nous ferons alors parvenir statuts et titres réguliers

Verser donc l'argent au plus tôt.

Continuez à me donner des renseignements, des adresses; envoyez-moi prospectus et spécimens des articles divers qui vous paraissent intéressants.

Je désire notamment: - Adresse de marchand de caoutchouc durci
- - - - - plaques d'acier de 1^{mm} d'épaisseur
- - - - - fournisseurs matériel d'imprimerie.

Exposition des Journées Pédagogiques de Leipzig.

J'ai, comme rapporteur, à Leipzig, à Bâques, l'Internationale de l'Enseignement me demande d'exposer notre matériel et des spécimens de nos travaux.

Je vous serais obligé de vouloir bien me faire parvenir vers la fin du mois:

- 1° Un, deux, trois de vos meilleurs livres de vie.
- 2° un ou plusieurs spécimens intéressants de clichés par carton, hors contreplaqué ou autre.
- 3° Vos travaux originaux sus cités par l'Imprimerie que vous pourriez posséder

Comme j'emporterai moi-même ces documents, vous pouvez être assurés que je vous les retournerai

Pour encourager vos élèves, vous pouvez leur annoncer que j'enverrai une récompense que je tâcherai de ramener de Leipzig - à ceux qui m'auront envoyé les meilleurs travaux.

Je rembourserai les frais d'envoi à ceux qui m'en manifesteront le désir.

Je compte sur votre amabilité à tous,

Bien fraternellement,

C. Freinet -

Duplicateur - En groupant des commandes nous pourrions obtenir des prix sensiblement inférieurs à ceux du commerce; par exemple et approximativement: limographe complet sans coffret de 160 à 180^{fr}, lime montée 55^{fr}, lime non montée 40^{fr}, poignon 2^{fr}.50 feuille bandruche par unité 0.50. Je me charge du groupage; mais la commande globale ne sera passée au fabricant que lorsqu'elle sera assez importante pour avoir des prix de gros. - Avec le cadre exposé précédemment, il suffit de se procurer une lime (montée sur planchette ou non montée) un poignon et quelques feuilles bandruche - L. Feroux, Neuville-en-Champagne (Sarthe)

Voici les points essentiels des statuts sur lesquels les camarades sont priés de donner leur avis dans la huitaine, les points non mentionnés sont des points de droits que nous arrangerons au mieux, mais qui ne peuvent nullement engager personne.

La société a pour objet :

- d'acquies, de fabriquer, de rechercher le matériel d'imprimerie pouvant servir le plus utilement à l'Imprimerie à l'école.
- d'étudier la meilleure adaptation de ce matériel à l'enseignement
- de publier tous livres ou documents pouvant aider à l'amélioration de notre enseignement.
- d'acquies, de fabriquer ou de rechercher pour les livrer aux meilleures conditions tous les objets ou publications pouvant servir comme matériel d'enseignement
- en général, d'employer tous moyens matériels et pédagogiques susceptibles d'aider ses sociétaires utilisant l'Imprimerie à l'école, dans leur tâche scolaire ou post-scolaire.
- enfin de constituer par l'accumulation des fonds de réserve et de tous les autres fonds qui pourront y être ajoutés, un capital collectif impartageable destiné à l'expansion de l'Imprimerie à l'école et de toute organisation jugée utile au développement de la présente société.

Pour être admis à la société tout postulant doit :

souscrire au moins une action de vingt-cinq francs entièrement libérée et non passible d'intérêt. Pour les actions que nous venons actuellement en supplément nous venons un avocat pour savoir si on ne pourrait pas mettre cela sur le compte d'un emprunt provisoire ce qui nous éviterait des frais supplémentaires, car, à mon avis, si notre coopé marche bien nous n'aurons pas longtemps besoin de cet argent supplémentaire.

La société ne désirant grouper que des membres de l'enseignement utilisant l'Imprimerie à l'école l'Assemblée Générale n'admettra dans son sein que des adhérents ayant acheté, au cours de l'année au moins vingt-cinq francs de matériel

Administration — La société est administrée par un conseil d'administration de 5 à 10 membres, choisis autant que possible parmi les adhérents d'un même département ou de départements limitrophes.

Il est renouvelable en entier tous les deux ans. Les membres sortants sont rééligibles.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs agents gérants pris dans son sein, ou parmi les associés ou même parmi les personnes étrangères à la société. Les agents peuvent recevoir une rétribution déterminée par le Conseil.

Les fonctions d'administrateur sont gratuites.

Assemblée générale au mois d'août ou septembre.

Tous les autres articles ne peuvent guère être sujets à discussion. Nous nous basons pour l'établissement sur les statuts de la cinémathèque coopérative. Pour la mise au point finale nous venons un avocat.

Les camarades qui ont des suggestions à faire voudront bien m'écrire avant la huitaine. Amis d'écrire si l'on accepte. Mais je prie instamment tous les camarades qui connaissent ces questions administratives et légales des coopératives de m'aider dans ce travail par leurs conseils.

La Gerbe. - A cause du changement d'imprimeur, le bulletin est sorti avec un peu de retard. Je crois qu'il est cependant nécessaire d'inaugurer le nouveau service tel que je l'ai indiqué dans le dernier bulletin d'après le referendum.

La 1^{ère} équipe enverra donc sa collaboration à Daniel sans rien de changé.

Pour la 2^e équipe nous n'avons pas encore désigné le relieur, cette équipe doit donc préparer le travail et nous ferons connaître le relieur en temps voulu pour l'expédition.

Prière de veiller à ces indications pour éviter des erreurs d'expédition.

Nous espérons que chacun a réglé ses dettes à Jayot. Ne changez pas notre trésorerie qui marche avec beaucoup de peine en cette période de début.

Il nous faut un bon nombre de camarades pour remplir les diverses tâches nécessitées par la marche de notre coopérative. Envoyez-moi, camarades décidés.

Adhérent provisoire à la 2^e Equipe - Carnel à Sandrévarzec par Briec (Finistère)

(Prière de ne pas l'oublier pour le service)

- Erratum à la liste des adhérents, M^{me} Savit et Savit à Neios-Lilet (Gironde)

AVIS aux camarades ayant reçu de Cinyp un moulin pressoir trop dur: Cinyp l'échange contre un moulin convenable. Pratiquer comme pour l'échange des composteurs.

Fraternellement

C. Frenet.

Expositions. - J'ai oublié de signaler que les spécimens de travaux que je vous demandais étaient destinés en partie aussi à l'exposition du Congrès de la Nouvelle Éducation au Havre. J'espère là-bas une presse complète que les assistants pourront faire fonctionner. Il y aura aussi un bon lot de nos travaux.

Si quelques-uns de nos adhérents peuvent se rendre à ce Congrès - qui d'ailleurs a toujours été très sympathique à notre mouvement - nous les prions de s'occuper plus spécialement de notre matériel, de faire des démonstrations, et de surveiller la vente. Nous les remercions d'avance.

Notre matériel sera également exposé d'une façon permanente au Bureau Français d'Éducation, 47 rue Denfert Rochereau, Paris 14^e.

La Gerbe Les vacances de Pâques retarderont encore notre mise en train - du moins pour la 4^e série. Pour permettre à tous les adhérents de cette série de collaborer à cette gerbe, nous reportons, exceptionnellement encore, le délai de réception au 30 avril, dernier délai. L'adresse du auteur sera donnée en temps voulu. Si quelque adhérent se trouve légèrement en retard nous le prions d'en aviser le rédacteur qui attendra quelques jours l'envoi. Il nous faut absolument la collaboration de tous.

Pour mieux nous y reconnaître - et aussi pour permettre à chaque équipe de faire une gerbe bien à elle, j'ai pensé que, tout en conservant le nom générique : La Gerbe, chaque équipe pourrait choisir pour sa série un titre spécifique, qui serait imprimé sur la couverture. Intéressez vos élèves à ce sous-titre et entendez-vous à l'intérieur des équipes ou bien informez-moi.

Extraits de la Gerbe - Malgré l'excellent accueil fait à ces éditions par nos camarades, la vente n'a pas marché comme elle aurait dû. Sur 1000 fr que j'ai déboursé pour les deux premiers numéros, il n'est pas encore rentré 400 fr. Nous prions les retardataires de nous passer commande. Cela nous permettra de sortir le n° 3 qui sera peut-être un extrait de Poésies d'enfants.

Certes, les Extraits, soit de la Gerbe, soit de nos journaux, pourraient être ^{très} intéressants, mais la question pécuniaire est, pour nous aussi, angoissante.

Bulletin. - Nous publions ce mois-ci un important bulletin de lancement de la Coopé et de notre matériel. Profitez-en pour la propagande ceux qui désireront des numéros en supplément pourront nous les demander. Ils verseront à Daniel les sommes qu'ils pourraient recueillir en distribuant ces bulletins. Essayez surtout de recueillir des abonnements.

Pour les prix, vous voyez que nous avons fait un effort sérieux. Il est de votre intérêt de ne plus rien acheter sans nous demander des renseignements, en attendant que nous puissions publier tous ces renseignements détaillés dans le bulletin et que nous ayons parfaitement organisé la vente.

Nous cherchons toujours diverses adresses: fonderies, caoutchouc, fabrication de rouleaux etc
Le camarade A. Rivière à Auzilly, Vienne met à la disposition de la coope son moule à rouleau. Le
mieux se serait que quelque camarade puisse mouler ou faire mouler les rouleaux que nous vendrons
Il y aurait là une source de revenus pour la coope et une garantie de bas prix. Camarades dévoués
veuillez vous faire connaître.

M. Ballon est le relieur de la 3^e équipe.

Envoyez-nous des articles pour le Bulletin. Nous aurons deux rubriques essentielles - qui ne
sont d'ailleurs pas limitatives:

- 1^o La question matérielle et pratique: amélioration du matériel, procédés, etc
- 2^o L'adaptation de l'imprimerie dans nos classes: recherche d'une méthode de l'impression à l'École

Nous pourrions faire un coin pour l'illustration.

Bien fraternellement
C. Freinet

Polycopié par Louise à Lunelle (Saithe)

43

(A.M)

L'Imprimerie à l'école
Coopérative d'entraide pédagogique. C. Frunet. Bar-sur-Loup.
Supplément au bulletin n° 12. Circulaire n° 11

LA GERBE . 2e et 4e Séries. Les relieurs sont: Pour la 2e Série,
ALZIARY à Bras Var;

Pour la 4e Série : Mme FOREST à GRANDRIS Rhône.

DERNEIR DELAI POUR LA RECEPTION: 30 Avril.

En cas de retard accidentel, prière d'avertir le relieur.

Les deux derniers fascicules de LA GERBE montrent je crois que
la formule actuelle est bonne.

PROPAGANDE DEPARTEMENTALE. - DANIEL me signale que les exemplaires
de propagande ont souvent double emploi dans les départements où
nous avons plusieurs adhérents. Il nous faudra sous peu organiser
notre propagande et nous ferons appel pour cela à quelque camarade
dévoué. A partir du prochain numéro du bulletin, il sera adressé cinq
exemplaires propagande à un seul adhérent par département. Les adhé-
rents voudront bien s'entendre pour les services divers. Il reste
entendu que les camarades qui désireraient un service spécial de
propagande n'ont qu'à me le demander.

EXPOSITION DE LEIPZIG. - Grâce au grand nombre de documents que vous
nous avez fait parvenir, notre exposition de Leipzig a été très remar-
quée. Nous compterons certainement sous peu quelques adhérents en
Allemagne.

Les documents seront retournés sous peu.

NOUVEAUTES.

10- PORTE COMPOSTEURS: J'enverrai à quelques camarades un modèle
très simple de porte composteur pour expérimentation. Si l'essai
est satisfaisant nous en commanderons une série.

20- Je vais soumettre également à quelques camarades (nombre très
restreint d'exemplaires) un système de reliure offert par un fabri-
cant: système apparemment très pratique pour remplacer les boulons
à un prix à peu près identique.

3
FORMATS. - Il nous faut dès ce jour penser à nos formats afin de
préparer les commandes de fin d'année. Le 10,5 X 13,5 me semble un
peu petit pour nos travaux actuels. Il est d'autre part très prati-
que pour l'expédition. Devons-nous conserver nos deux formats ac-
tuels? Changer de formats? Adopter un format spécial pour les jour-
naux?

J'attends quelques suggestions avant de lancer sous peu le
questionnaire définitif.

Nous sommes sur la bonne voie. De tous côtés parviennent
des suggestions, des offres de travail. Nous avons besoin de l'acti-
vité de tous. Nous tâcherons d'en tirer le meilleur profit coopé-
ratif possible.

FRATERNELLEMENT, C. FRUNET.

Tiré par Leroux.

46

~~~~~

FUSION DE LA CINEMATHEQUE COOPERATIVE et de L'IMPRI-  
MERIE A L'ECOLE.

Au moment où nous nous préparions à entreprendre les démarches pour la constitution légale de notre coopé, notre camarade BOYAU nous a suggéré de "Bloquer" nos deux organismes afin d'éviter des frais inutiles et l'éparpillement de nos efforts.

Cette idée nous a paru intéressante. L'avocat de la Cinémathèque, consulté, a reconnu la possibilité légale d'une modification aux statuts.

Nous vous soumettons donc cette proposition. L'Imprimerie à L'Ecole deviendrait une branche de la Coopérative centrale. Elle aurait une certaine autonomie et rien ne serait changé à ses buts essentiels. Nous profiterions au contraire, dans une certaine mesure, du succès de la Cinémathèque.

Une bonne partie de nos adhérents sont déjà membres de la Cinémathèque. Quant aux autres, je ne pense pas que nul puisse voir un danger quelconque dans cette mesure.

Je prie les camarades qui seraient opposés à cette fusion de me le faire connaître sans retard en me donnant leurs raisons. Ceux qui approuvent pourront s'abstenir. Ce n'est d'ailleurs pas là un vote: c'est une simple indication que je sollicite. Si la fusion est décidée, nous préparerons, d'accord avec la Cinémathèque et la mise au point de la modification aux statuts que nous soumettrons à l'Assemblée Générale des membres de la cinémathèque Coopérative et Imprimerie à l'Ecole, Assemblée Générale qui sera réunie au cours du congrès de la Fédération de l'Enseignement à Paris.

C'est au cours de ce Congrès que se tiendra le 2e Congrès de l'Imprimerie à l'Ecole. Nous fixerons ultérieurement la date précise.

LA GERBE. Les relieurs sont pour JUIN: Mme Forest à Grnadrin Rhône pour la 4e Equipe, et Alziary à Bras Var pour la 2e Equipe. Je prie les adhérents de ces deux équipes des faire leur possible pour collaborer à la revue.

MATERIEL. Après de nombreuses recherches laborieuses, nous sommes en mesure de faire livrer maintenant un matériel susceptible de donner entière satisfaction et à un prix très bas. Les bulletins à venir donneront des spécimens de tout ce que nous pouvons livrer.

QUESTIONNAIRE. Je prie tous les adhérents de m'envoyer sans faute un rapport complet, et dans lequel ils ne ménageront ni les critiques ni les suggestions. C'est par l'effort de nous tous que nous pouvons développer notre technique.

# L'imprimerie à l'École.

Supplément au N.º 14.

47

## Détail des sommes dues à la Gerbe au 2.7.28

|                              |                           |                             |                          |
|------------------------------|---------------------------|-----------------------------|--------------------------|
| Coopidag. 104.50             | Berberat 7                | Cornec 6                    | M <sup>e</sup> Lavit 3.5 |
| Freinet 8.50                 | Cluet 10.50               | M <sup>e</sup> Cornec 6     | Vittecoq 3               |
| Daniel 7                     | Voirin 8                  | Maurel 7                    | Guilleux 3               |
| Van Meer 12                  | Lallemant 7.50            | Schouler 12                 | Briard 2                 |
| Jayot 13.50                  | Coutelle 8.50             | Dejon 8.50                  | Roulin 2                 |
| Hofmann 11.50                | Chicard 7.50              | Carayon 8.50                | Burle 2                  |
| Bordes 13.50                 | Brunet 12.50              | Perron 5                    | Champeau 2               |
| Alziary 14                   | Delanoue 6                | M <sup>e</sup> Forest 7     |                          |
| M <sup>e</sup> Lagier Brun 7 | Boyan 11.50               | Girard 9                    |                          |
| Leroux 8.50                  | M <sup>e</sup> Boyan 5.50 | Gauthier 6                  |                          |
| Alquin 4.50                  | George 7                  | Boussinot 6                 |                          |
| Regad 4.50                   | Havaux 6.50               | Fannonel 6.50               |                          |
| Wullens 12.50                | Wouters 7.50              | M <sup>e</sup> Mathien 5.50 |                          |
| Ballon 7.50                  | Chéry 10.50               | Mennier 6                   |                          |
| Barel 13                     | Pichot 11                 | Bernard 5.50                |                          |
| Claudin 7                    | Noé 13                    | Caruel 8                    |                          |
| Primas 5                     | Faure 20.50               | EN. Lescars 6               |                          |
| Bouchard 13                  | M <sup>e</sup> Garmy 14   | M <sup>e</sup> Venit G 4.50 |                          |
| Spinelli 13.50               | Le Tré Ts 6               | Rinière 5                   |                          |
| Subra 7                      | Magnan 10.50              | Lavit 5                     |                          |

adresser  
les fonds à  
Jayot à Saily  
par Carignan  
adresses  
C. C postal  
Nancy 202.95

de  
préférence  
avant le  
20 juillet